



Global Forum
for Social and Solidarity
Economy

Global organization of local governments
and civil society networks

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION



Assemblée Générale du GSEF à Dakar, le 5 mai 2023

1. Informations sur l'adhésion (page 2)
2. Formulaire de demande d'adhésion (page 6)
3. Charte du GSEF (Annexe)

Secrétariat du GSEF
Hôtel de Ville de Bordeaux
Place Pey Berland
Bordeaux
33000 - France

www.gsef-net.org



I. INFORMATIONS SUR L'ADHÉSION

INTRODUCTION

Le **Global Forum for Social and Solidarity Economy** (ci-après dénommé "GSEF") est un réseau international de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui vise à servir de plateforme pour le partage de visions et d'expériences par le biais d'une collaboration transfrontalière et d'une coopération basée sur des partenariats multilatéraux (public-privé-communauté) pour un monde inclusif, équitable et centré sur l'humain.

Le développement du GSEF a commencé avec la Déclaration de Séoul, qui a été adoptée par huit gouvernements locaux et neuf organisations de l'ESS lors du [GSEF2013](#), qui s'est tenu à Séoul du 5 au 7 novembre 2013 sur le thème "Nouvelle découverte de la collaboration".

Suite à ce premier événement réussi, le GSEF a organisé, depuis 2014, des forums internationaux biennaux accueillis par ses villes membres à travers les continents. Le [GSEF2014](#) a été organisé à Séoul avec l'Assemblée générale fondatrice du GSEF afin de poursuivre l'expansion mondiale du partage des connaissances et des relations de coopération entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire. La troisième édition du forum, [GSEF2016](#), qui s'est tenue à Montréal sur le thème "Gouvernements locaux et acteurs de l'économie sociale et solidaire - alliés pour le développement intelligent et durable des villes", a constitué une étape très importante pour la visibilité mondiale et l'expansion du réseau GSEF. Ces forums sont l'un des plus prestigieux rassemblements internationaux sur l'ESS, réunissant tous les niveaux d'acteurs, des organisations internationales, des gouvernements locaux/nationaux et des réseaux de la société civile, pour un apprentissage mutuel, l'établissement d'un agenda et l'échange de connaissances.

Le [GSEF2018](#) s'est déroulé dans la ville de Bilbao sous le thème "Valeurs et compétitivité pour un développement local inclusif et durable". Il a rassemblé plus de 1 700 participants de 84 pays et a renforcé avec succès l'élan vers l'avancement de l'agenda international sur l'ESS.

Le [GSEF2021](#) s'est tenu à Mexico dans un format hybride. Il a présenté des idées et des visions innovantes, des propositions pratiques et des opportunités de collaboration sur la manière dont l'ESS peut contribuer à la construction de sociétés inclusives et durables pour tous, en réponse à l'important élan actuel des changements politiques et sociaux qui se produisent à l'échelle mondiale.

Le [GSEF2023](#) s'est déroulé à Dakar et a rassemblé 6 000 participants pendant six jours. Il comprenait pour la première fois deux événements spéciaux : le Pré-Forum Jeun'ESS & le Pré-Forum Femm'ESS. Le forum a abordé un thème transversal : la transition des économies "informelles" vers des économies collectives et durables pour nos territoires.

GSEF accompagne les gouvernements locaux à travers le monde dans le processus de collaboration avec les acteurs de l'ESS vers la co-création de politiques publiques et la mise en place d'écosystèmes durables propices au développement de l'ESS.

Les dialogues politiques régionaux organisés par le GSEF sur différents continents, notamment en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique latine, sont un bon exemple de rassemblement de gouvernements locaux et d'acteurs de l'ESS autour d'un programme et d'objectifs communs.

En juillet 2023, le GSEF rassemble **84 membres de 36 pays** sur les 5 continents, dont 32 gouvernements locaux, 27 réseaux d'ESS et 25 organisations/entreprises d'ESS. En tant que membre du GSEF, vous pouvez partager vos expériences et apprendre des autres, élargir votre réseau et échanger sur les bonnes pratiques à travers les différents programmes du GSEF. Nous

nous réjouissons de vous accueillir au sein du réseau GSEF ! Pour plus d'informations sur l'adhésion au GSEF, veuillez vous référer aux informations suivantes.

I- CATÉGORIES DE MEMBRES

1. Membre de plein droit (avec droit de vote)

Cette catégorie est ouverte aux gouvernements locaux et aux organisations et réseaux de l'ESS, comme indiqué ci-dessous.

- Adhésion des *Gouvernements Locaux* : ouverte à toute entité locale autonome, tout gouvernement et toute association, tant au niveau local que national.
- Adhésion d'un *réseau ou d'une organisation de l'Economie Sociale et Solidaire* : ouverte à tout réseau ou organisation régional, national, continental ou international opérant dans divers champs de l'ESS.

Un membre de plein droit possède le droit de vote et peut être élu au sein des organes de gouvernance du GSEF.

2. Membre associé

Ouvert à toute organisation de l'ESS souhaitant participer activement aux activités du GSEF et bénéficier de ses réseaux. Les membres associés n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles.

3. Membre honoraire

Offert aux personnes ou aux organisations qui ont apporté une contribution notable aux divers secteurs de l'ESS et/ou aux activités du GSEF. Les candidats au titre de membre honoraire sont nommés par le Comité Directeur du GSEF et approuvés par l'Assemblée Générale.

4. Partenaires

Les partenaires comprennent des organisations intergouvernementales, des agences gouvernementales nationales et des organisations de la société civile et du secteur privé travaillant avec le GSEF dans un secteur plus large, y compris l'économie sociale et solidaire, et nommées par le comité directeur du GSEF.

II- APPROBATION ET RETRAIT DE LA QUALITÉ DE MEMBRE

Approbation

Les demandes d'adhésion sont examinées par le secrétariat du GSEF et soumises à l'approbation du Comité Directeur du GSEF.

Retrait

Un membre peut se retirer en informant le secrétariat du GSEF par écrit.

Avertissement et disqualification

Le Comité Directeur du GSEF peut prendre les mesures nécessaires pour décider de la disqualification d'un membre si ce dernier nuit ou contrevient à la vision, à la mission, aux objectifs et/ou à la charte du GSEF. Le Comité Directeur du GSEF doit suivre les formalités préconisées pour disqualifier le membre.

III- AVANTAGES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Avantages pour les membres :

- Faites partie d'un réseau ESS solide et reconnu ;
- Bénéficier d'une plateforme pour entrer en contact avec les autres membres et des acteurs de l'ESS dans votre pays et dans le monde ;
- Échanger sur les meilleures pratiques de toutes les régions du monde et recevoir des conseils éclairés pour leur mise en oeuvre ;
- Acquérir des outils et l'appui d'experts reconnus ayant une conscience locale et régionale en vue de construire une stratégie globale pour le développement de l'ESS sur votre territoire ;
- Faire entendre votre voix sur les scènes régionales, nationales et mondiales et contribuer à l'élaboration des agendas ;
- Participez aux processus de décision du GSEF¹ ;
- Renforcer la visibilité de votre organisation et valoriser vos activités à travers les moyens de communication du GSEF.

Responsabilités des membres :

- Soutenir et participer aux projets et activités du GSEF ;
- Faire preuve de solidarité dans l'échange d'expériences, de connaissances et d'informations pour le développement des écosystèmes de l'ESS ;
- Promouvoir la collaboration et la co-construction entre les gouvernements locaux et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Payer une cotisation annuelle pour contribuer aux activités du GSEF au service de tous les membres.

¹ Concerne seulement les *membres de plein droit*

IV- COTISATIONS

Les membres doivent payer une cotisation annuelle à partir de l'année qui suit immédiatement l'année où ils deviennent membres du GSEF. Les cotisations varient en fonction de la population et du PIB par habitant du pays dont le membre est originaire ou dans lequel le siège du gouvernement dûment autorisé est situé. Vous trouverez ci-dessous le tableau des cotisations (en US dollars).

- **Membre de plein droit - Cotisation des gouvernements locaux**

Population ('000)		0~999	1000~4999	5000~9999	10000~
PIB par habitant (USD)	0~999	300	400	500	600
	1000~9999	1000	1500	2000	2500
	10000~14999	2000	4000	6000	8000
	15000~	4000	6000	8000	10000

- **Membre de plein droit - Réseaux et Organisations d'Économie Sociale et Solidaire**

Population ('000)		0~999	1000~4999	5000~9999	10000~
PIB par habitant (USD)	0~999	50	70	80	90
	1000~9999	100	130	150	180
	10000~14999	200	300	400	500
	15000~	300	500	750	1000

- **Membre de plein droit - Réseaux régionaux et internationaux de l'ESS**

# des pays où les membres se situent	Cotisation
0~9	500
10~29	1000
30~49	1500
50+	2000

- **Membre associé : 50% de la cotisation d'un membre de plein droit**

Note1 : La dernière [World Economic Outlook Database](#) publiée par le Fonds monétaire international* est utilisée pour calculer le PIB par habitant dans les tableaux ci-dessus. Le PIB par habitant est calculé sur la base de la parité de pouvoir d'achat. **Note2**. Le montant de la cotisation pour une année donnée est déterminé sur la base du PIB de l'année précédant immédiatement l'année en question. **Note3**. Une fois l'adhésion approuvée, tous les membres peuvent bénéficier d'un délai de grâce d'un an pour le paiement de la cotisation. Une fois la période de grâce terminée, la cotisation annuelle s'applique à partir de l'année fiscale suivante. **Note4**. Le nombre d'habitants retenus pour le calcul de la cotisation des gouvernements locaux est basé sur la population de leur ville respective, tandis que la cotisation des réseaux nationaux d'ESS est calculée sur la base de la population totale de leur pays respectif. * La dernière base de données World Economic Outlook publiée par le Fonds monétaire international peut être consultée sur le site web du [FMI](#).

II. FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

1. CATÉGORIE DE MEMBRES

Veuillez cocher la catégorie d'adhésion à laquelle vous souhaitez postuler.

<input type="checkbox"/>	Membre de plein droit
<i>Un membre de plein droit possède le droit de vote et peut se présenter aux élections. Cette adhésion est ouverte aux gouvernements locaux et aux réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire tel que détaillé ci-dessous.</i>	
<input type="checkbox"/>	Adhésion d'un Gouvernement Local
<i>est ouverte à toute entité locale autonome, à tout gouvernement et à toute association, tant au niveau local que national.</i>	
<input type="checkbox"/>	Adhésion d'un Réseau ou d'une Organisation de l'Economie Sociale et Solidaire
<i>est ouverte à tous les réseaux et organisations régionaux, nationaux, continentaux et mondiaux travaillant dans divers domaines de l'ESS, y compris les organisations de soutien.</i>	
<input type="checkbox"/>	Membre Associé
<i>est ouvert à toute collectivité locale et organisation de l'ESS souhaitant participer activement aux activités du GSEF et bénéficier de ses réseaux.</i>	
Membre honoraire*	
<i>Le titre de membre honoraire est décerné à une personne ou à une organisation qui a apporté une contribution notable à divers secteurs de l'ESS et/ou aux activités du GSEF. Un membre honoraire doit être proposé par le comité directeur du GSEF et approuvé par l'assemblée générale.</i>	
Partenaire*	
<i>Les partenaires comprennent des organisations intergouvernementales, des agences gouvernementales nationales et des organisations de la société civile et du secteur privé travaillant avec le GSEF dans un secteur plus large incluant l'ESS et nommées par le Comité Directeur du GSEF.</i>	

*Si vous ou votre organisation souhaitez être considéré comme membre honoraire ou partenaire, veuillez contacter le secrétariat du GSEF, ces deux catégories étant désignées par le comité directeur du GSEF.

Veuillez fournir les informations suivantes nécessaires au calcul du montant de la cotisation. Vous pouvez vérifier en ligne votre index sur le site suivant : [World Economic Outlook Databases](http://WorldEconomicOutlookDatabases)

Nom de la ville / du pays	
Population	
<i>Si vous êtes un gouvernement local, veuillez indiquer la population de votre ville. Si vous êtes un réseau/entreprise/organisation de l'ESS, veuillez indiquer les dernières statistiques de la population de votre pays.</i>	
PIB par habitant basé sur la PPA (USD)	

2. INFORMATIONS DE CONTACT

Informations Générales sur l'Organisation	
Nom de l'Organisation	
Sigle <i>(si existant)</i>	
Adresse du siège social <i>(mentionner la ville et le pays)</i>	
Telephone No. <i>(include area code)</i>	
Adresse mail 1	
Adresse mail 2	
Site internet	
Réseaux sociaux	
Langue principale <i>(choix unique)</i>	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Espagnol
Langue secondaire <i>(choix unique)</i>	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Espagnol
Type d'organisation <i>(choix unique)</i>	<input type="checkbox"/> Gouvernement local <input type="checkbox"/> Institution gouvernementale / Agence d'Etat <input type="checkbox"/> Université ou Institut de recherche <input type="checkbox"/> Institution de finance sociale/solidaire <input type="checkbox"/> ONG / Association <input type="checkbox"/> Fondation <input type="checkbox"/> Mutuelle <input type="checkbox"/> Coopérative <input type="checkbox"/> Entreprise sociale <input type="checkbox"/> Réseau de gouvernements locaux <input type="checkbox"/> Réseau d'acteurs (OSC) <input type="checkbox"/> Réseau de recherche <input type="checkbox"/> Réseau de Finance sociale/solidaire <input type="checkbox"/> Réseau multi-acteurs (Acteurs et Gouvernements locaux) <input type="checkbox"/> Personne individuelle
Échelle d'intervention <i>(choix unique)</i>	<input type="checkbox"/> Locale <input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/> Régionale (plusieurs pays) <input type="checkbox"/> Internationale (plusieurs continents)

Représentant légal	
Civilité	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Autre titre, précisez :
Prénom	
Nom	
Position / Titre	
Durée du mandat	<i>(mm/jj/aaaa) - (mm/jj/aaaa)</i>
Téléphone <i>(inclure l'indicatif)</i>	
Adresse mail 1	
Adresse mail 2	

Point focal n°1 pour la liaison avec le secrétariat du GSEF	
Civilité	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Autre titre, précisez :
Prénom	
Nom	
Position / Titre	
Téléphone <i>(inclure l'indicatif)</i>	
Adresse mail 1	
Adresse mail 2	

Point focal n°2 pour la liaison avec le secrétariat du GSEF	
Civilité	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Autre titre, précisez :
Prénom	
Nom	
Position / Titre	
Téléphone <i>(inclure l'indicatif)</i>	
Adresse mail 1	
Adresse mail 2	

3. SIGNATURE

- Je garantis que les informations fournies dans ce document sont exactes.
- J'atteste avoir pris connaissance de la Charte du GSEF (en annexe) et que l'organisation que je représente en accepte les termes.

Signature du représentant légal	
Nom	
Position / Titre	
Date	

Remarques importantes

- *Dans le cas des demandes présentées par des gouvernements locaux, seule la signature du maire ou de la délégation appropriée est considérée comme valable.*
- *Dans le cas de candidatures soumises par des réseaux/organisations/entreprises sociales de l'ESS et autres, seule la signature du responsable de l'organisation/du réseau/de l'entreprise ou de la délégation appropriée est considérée comme valable.*

4. AUTRES QUESTIONS

1. Veuillez décrire brièvement la situation actuelle de votre ville/organisation par rapport à l'ESS. Vous pouvez également nous fournir d'autres informations telles que le statut juridique, les règles de fonctionnement, les activités en cours et les projets en matière d'ESS.

2. Comment avez-vous connu le GSEF ?

3. Qu'attendez-vous de votre adhésion au GSEF ?

4. Comment aimeriez-vous collaborer avec le GSEF ?

5. Veuillez indiquer tout autre adhésion ou réseau auquel vous êtes affilié.

6. Le cas échéant, veuillez joindre la lettre de recommandation d'un membre actuel du GSEF.

Note: Les demandes d'adhésion sont examinées par le secrétariat du GSEF et soumises à l'approbation du Comité Directeur du GSEF.

Veuillez envoyer le formulaire de demande d'adhésion dûment rempli par e-mail, par courrier ou par fax au secrétariat du GSEF, à l'adresse gsef@gsef-net.org. Après réception de la demande, le personnel du GSEF vous contactera au sujet de la cotisation.